



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

17 juin 2021

DATE D'AFFICHAGE

17 juin 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 26

OBJET :

**Projet éducatif communal
enfance/jeunesse
2021-2026**

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le : 28/06/2021

Publiée le : 28/06/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L'an deux mille vingt et un, le 23 juin à 20H00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM., Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Guy-Charles HUMBERT, Marie-Solange GRILLOT, Alain SOUDET, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Annick BAZIN, Stéphane LE PECULIER, Danièle PAGEARD, Rodolphe WELSCH, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX, Nicolas FOURNILLON,

Étaient absents excusés :

Alexa PELAGE donne pouvoir à Stéphanie MARTINS VIANA,
Fleurine BOCQUILLON donne pouvoir à Françoise BOUSSAT,
Julien CAYZAC donne pouvoir à Ariel SHEPS,
Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN

Était absente :

Laure CHENU

**PROJET EDUCATIF COMMUNAL ENFANCE/JEUNESSE
2021-2026**

Madame Alexa PELAGE, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et à l'enfance, expose à l'assemblée les nouvelles orientations politiques relatives à l'enfance et à la jeunesse à travers un nouveau projet éducatif. Les principaux axes de développement ou de maintien des actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse y sont développés entre 2021 et 2026.

CONSIDERANT le nouveau projet éducatif visant à favoriser leur égal accès aux pratiques et activités culturelles et sportives. Les services périscolaires et accueil de loisirs veillent, dans l'organisation des activités à ce que les ressources des familles ne constituent pas un facteur discriminant entre les enfants. Le précédent projet éducatif est donc rendu caduc du fait des modifications apportées.

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU l'avis de la Commission scolaire du 09 juin 2021,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

- **FIXE** le nouveau projet éducatif communal pour les années 2021 à 2026.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme



Le Maire,
Mariannick MORVAN

Commune de La Ferté Alais



2021-2026



Projet Educatif

Etat des lieux

Les axes de développement :

I- Accès aux loisirs pour tous

- L'épanouissement individuel
- Favoriser la mixité socio-culturelle

II- S'ouvrir au Monde et aux autres

- Le développement durable
- L'intergénérationnel
- La diversité et l'ouverture culturelle

III- Développer engagement et autonomie pour former des futurs citoyens

- Développer la citoyenneté
- Projet jeunesse

Etat des lieux :

La Ferté Alais est une commune française de 4.6 km², située à quarante-deux km au sud de Paris dans le département de l'Essonne en région Île-de-France.

La commune de la Ferté-Alais fait partie de la Communauté de communes du Val d'Essonne (CCVE). C'est une commune appartenant au parc naturel régional du Gâtinais Français.



On trouve sur la commune plusieurs écoles, notamment l'école maternelle Angot, l'école maternelle des Vieilles Vignes, l'école élémentaire Louis Moreau, l'école maternelle des Vieilles Vignes et le collège Albert Camus.

La ville dispose d'équipements et de services adaptés à l'enfance, à la jeunesse et au sport.

Concernant la petite enfance et l'enfance, on trouve une première structure appelée « maison de l'enfance Zozo Poulbot », composée de trois services. On y retrouve un multi-accueil parental (MAP Picoti Picota) qui accueille les enfants de La Ferté Alais et parfois des communes environnantes, un relais d'assistants maternels (RAM) chargé d'accueillir les futurs parents, de professionnaliser les assistantes maternelles et d'animer des temps d'éveils ainsi que d'un accueil de loisirs maternel (ALSH). Ce dernier accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans les mercredis en période scolaire et lors des vacances scolaires.



Un 2nd accueil de loisirs « élémentaire » est présent sur la commune et situé à proximité de l'école Louis Moreau pour accueillir les enfants âgés de 6 à 11 ans. Il est ouvert également les mercredis et pendant les vacances scolaires.



Des accueils périscolaires et des restaurants scolaires sont présents au niveau du groupe scolaire des Vieilles Vignes et à l'école Louis Moreau pour prendre en charge les enfants avant l'école de 7h00 à 8h30, pendant la pause méridienne et après l'école de 16h30 à 19h00.

On y retrouve différents sites culturels et sportifs :

- Médiathèque départementale « Carnot »



- Gymnase de La Ferté-Alais



- Ferme pédagogique de la Grange aux moines



Accès aux loisirs pour tous

Le temps libre des enfants en collectivité constitue un espace éducatif, complémentaire de la vie familiale et de l'école.

Ces temps d'échange permettent une découverte de soi, de renforcement et d'élargissement des valeurs et des repères acquis dans l'éducation familiale.

Les activités proposées sont un support éducatif pour favoriser l'épanouissement des enfants, permettre la socialisation et accéder à l'autonomie.

Nous luttons contre les inégalités en permettant au plus grand nombre d'accéder au travers des loisirs, à la culture, au savoir et à la connaissance. Les prestations proposées en fonction du quotient de chaque famille permettent qu'aucun enfant ne soit mis à l'écart faute de revenus suffisants.

Nous intervenons dans la gestion de structures d'accueil, dont la vocation est de contribuer de plus en plus à l'éducation des enfants et des jeunes en faisant du temps libre un tremplin à l'épanouissement individuel et collectif. Il s'agit d'offrir aux enfants des temps d'éveil et de découverte.

Nous avons la volonté de faciliter l'accès aux vacances de loisirs (accueil des enfants lors des vacances, prestations loisirs, séjours), de développer une culture de l'animation à travers des projets transversaux (plantations dans la commune, journées à thème...).

L'épanouissement individuel :

L'objectif est de donner à chacun les moyens de s'émanciper, de s'ouvrir aux autres, de mieux appréhender et prendre part à un environnement en constante évolution.

Activités de découverte : Offrir aux enfants et aux jeunes de la commune des activités sportives (fédération sportive UFOLEP), artistiques, culturelles lors de journées à thème, stages lors des vacances scolaires afin d'élargir leurs connaissances et leurs pratiques.

Diversifier leurs expériences à travers des projets solidaires, de coopération en établissant une entraide entre les jeunes de la commune et les organisateurs de projets (vente lors de manifestations, contribution lors d'évènements afin d'organiser dans un second temps des sorties, prestations...)

Favoriser la mixité socio-culturelle :

Convaincus par la richesse qu'apportent les différences socio-culturelle, nous cherchons à travers toutes nos actions le décroisement et la rencontre entre les différents publics.

Développer les projets intergénérationnels entre les enfants et nos aînés.
Proposer des projets interservices (ferme pédagogique et accueil de loisirs, service technique et enfants de l'accueil de loisirs) pour réaliser des projets en commun.
Accueillir et intégrer des personnes handicapées dans nos structures en adaptant dans la mesure du possible certaines actions.

S'ouvrir au Monde et aux autres

S'ouvrir au monde et aux autres est un élément essentiel de l'éducation car il constitue le terreau des valeurs d'ouverture et de tolérance. Nos enfants sont les citoyens de demain ! Notre mission, en tant que professionnel territorial, parents, proches ou enseignants, est de leur expliquer le monde, de leur enseigner la connaissance de l'autre.

C'est grâce à ces apprentissages qu'ils seront en mesure d'appréhender la différence comme une richesse, une chance et non comme un danger ou un risque.

Le fait de découvrir la diversité des cultures et des milieux est indispensable pour se définir par imitation ou bien par opposition. Dès lors, votre enfant va forger ses goûts et son identité, ce qui lui permettra de se positionner plus tard comme membre de la société et même de l'humanité à part entière.

« S'ouvrir aux autres, c'est avant tout accepter l'autre pour qu'il nous accepte en retour ».



1- Le développement durable

Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030. Cliquez sur un objectif spécifique ci-dessous pour en savoir plus.

"Le développement durable est un processus qui concilie l'écologie, l'économie et le social. Il établit un cercle vertueux entre ces trois pôles : C'est un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable".

Propositions de thématiques pouvant répondre à cette thématique :

Equilibre alimentaire, Gaspillage alimentaire, Le recyclage des déchets, Le compost

La saisonnalité des aliments consommés, Les origines des plantes alimentaires, Le jardinage, La Biodiversité, Les espèces animales ou végétales en voie de disparition

La découverte des arbres des plantes et des animaux de nos forêts, La forêt au fil des saisons, L'eau dans tous ses états, Les constructions écologiques (cabanes, chalet en bois...), Les changements climatiques, Le 7^{ème} continent, un monstre de déchets...

2- L'intergénérationnel



#17452434

L'intérêt de cette démarche réside essentiellement dans le contact entre les deux générations. Il repose sur les notions de partages et d'échanges et peut se faire à travers différents projets et activités.

Le contact avec les personnes âgées peut se faire à travers différents projets et activités, et reposent sur des notions de partages et d'échanges.

Les jeunes enfants vont pouvoir prendre conscience des différences, de la notion du temps qui passe et du respect entre les âges. C'est source également pour eux d'une transmission de savoir : savoirs-faire et savoirs-être.

Les personnes âgées, quant à elles, vont se sentir valorisées en partageant leur expérience, leur vécu et vont être stimulées socialement et de manière cognitive. Cela permet de rompre leur isolement social et de lutter contre la solitude.

Pour les deux, ce sont des moments agréables et riches, de découverte de l'autre !

Propositions : échanges simples autour d'un goûter, de chansons. L'idée étant de faire connaissance et d'appréhender le cadre (les locaux, le personnel...).

Des activités sensorielles et manuelles peuvent être organisées (peinture, jardinage, cuisine, jeux de ballon, atelier lecture, jeu de société, goûter partagé, entretien d'un potager...)



3- La diversité et l'ouverture culturelle

S'ouvrir aux autres, c'est aussi s'ouvrir à leur culture, à leur manière de penser, à leur mode de vie, voir même à leurs opinions.

Avec la mixité des provenances, des cultures, les parcours de vie dans le monde, la réflexion sur cette thématique est impérative avec un concept à développer : mettre en exergue ce qui nous rassemble pour se connaître et se reconnaître.

La découverte des différentes cultures peut permettre :

- de mieux se connaître et de se reconnaître mutuellement
- de s'accepter avec ses ressemblances et différences,
- de lutter contre le racisme
- les préjugés et la xénophobie
- de s'ouvrir aux autres
- de s'intéresser aux autres cultures
- de créer des ponts entre les cultures
- de favoriser l'ouverture culturelle et l'apprentissage de l'altérité

Notre projet a pour but d'ouvrir l'esprit des enfants à la diversité et à l'évolution des civilisations, à travers les différents arts existants (théâtre, arts visuels, danse, musique, chant, cinéma, architecture...), et les différentes formes d'art (de l'espace, du quotidien, du langage, du son, du spectacle vivant, visuel).



« Les œuvres de l'art, les objets culturels dans leur grande diversité sont des médiateurs privilégiés de ces rencontres auprès des enfants ».



Développer engagement et autonomie pour former des futurs citoyens

Au travers d'expériences collectives, l'enfant et le jeune doivent pouvoir développer un esprit de solidarité dans des situations diversifiées. Cela suppose : échanger, partager, construire et faire avec les autres. Cette coopération doit donner l'occasion de s'aider, s'entraider, mutualiser ce que chacun sait ou sait faire ; autant de situations qui permettent d'acquérir le sens de l'intérêt collectif.

Faciliter l'engagement des jeunes, c'est également les inciter à participer et à s'investir dans des actions intégrées à la vie de la commune en développant des actions concrètes. Il lui faut apprendre à vivre le collectif de façon positive. C'est aussi une manière de lutter contre l'isolement.

1- Développer la citoyenneté :

La commune de La Ferté Alais veut faire en sorte de créer les conditions nécessaires pour permettre aux enfants et aux jeunes de disposer d'un mode d'expression notamment lors du Conseil Municipal des Enfants (CME). Donner les moyens d'exprimer une idée est déjà primordial avant de la développer, de la transformer en action individuelle ou d'en faire un projet collectif. Le recueil et l'organisation de la parole des enfants et des jeunes sont au cœur des projets pédagogiques de la commune.

Le conseil municipal des enfants a pour vocation d'initier ses membres à la notion de citoyenneté participative. Son rôle est d'écouter les besoins des autres pour les représenter, réfléchir pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées ou encore initier des projets susceptibles d'améliorer le quotidien des fertois.

Tous les enfants de CE2, CM1 et CM2 peuvent se porter candidats aux élections. L'ensemble des élèves des écoles élémentaires sont appelés à voter pour ce scrutin.

Le CME est constitué de 12 enfants. Le mandat des élus est d'un an.



2- Projets jeunesse :

Le projet jeunesse comporte des actions en direction des jeunes de 11 à 17 ans. Il sera animé par l' élu à l'enfance-jeunesse et sports, appuyé par un coordinateur administratif et encadrés par un ou deux animateurs BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Le projet consiste à mettre en place différentes actions sur la commune (stand à tenir, manifestations communales...) en partenariat avec les jeunes volontaires.

Ces jeunes pourraient également participer à des rencontres sportives, tournois entre jeunes avec les communes voisines. Des journées thématiques lors des vacances scolaires seront proposées afin de proposer des animations ludiques, enrichissantes et qui permettraient aux jeunes de se retrouver.

Les jeunes pourraient également être amenés à proposer des projets éco-citoyens ayant un impact environnemental positif. Ils pourront en ce sens se faire accompagner techniquement et peut être financièrement suivant l'impact du projet.

Il y aura également pour les jeunes, un axe d'accompagnement vers la formation (stage BAFA, jobs d'été ou pour l'obtention du permis de conduire).

